

**UN BUDGET  
HISTORIQUE  
POUR CHANGER  
LA VILLE**

MAGAZINE  
D'INFORMATION  
DE LA COMMUNE  
DE VILLETANEUSE



Commune de  
Villetaneuse

**#07  
AVR  
2022**

# BIEN VU !



**TÉLÉCHARGEZ**

**VOTRE  
NOUVELLE  
APPLI**

**POUR SIGNALER  
LES ANOMALIES  
SUR L'ESPACE  
PUBLIC**



GRAND PARIS

Aubervilliers Epinay-sur-Seine  
L'Île-Saint-Denis La Courneuve  
Pierrefitte-sur-Seine Saint-Denis  
Saint-Ouen Stains Villetaneuse

ÉDITO



Chères Villetaneusiennes,  
Chers Villetaneusiens,

Je vous souhaite une belle lecture de ce magazine, qui vous présentera, dans le dossier central, nos orientations budgétaires fortes pour 2022, avec un budget historique pour Villetaneuse, notamment en investissement. Nous finançons à la fois nos nombreux grands projets, mais aussi de nouvelles actions pour la population, afin d'améliorer et de développer le service public.

Nous sommes par ailleurs dans une période charnière pour notre avenir commun : ce magazine vous parviendra en effet entre les deux tours de l'élection présidentielle, à quelques jours du second tour. Villetaneuse a voté au premier tour à 66,7 %, contre 73,6 % à l'échelle nationale, c'est donc près de 7 points de différence. Je vous invite donc, le 24 avril, à vous rendre massivement aux urnes pour défendre les valeurs qui vous sont chères.

Villetaneuse, le 14 avril 2022

**Dieunor EXCELLENT,**  
Maire de Villetaneuse

La Rédaction de Villetaneuse Ma Ville dédie cette édition à Claire NOURY-DIARRA qui nous a récemment quitté et qui fut la directrice de la communication de la Ville durant quinze ans. Nous avons une pensée pour ses enfants et sa famille et leur exprimons nos sincères condoléances.

SOMMAIRE

REGARDS

4



Plénière pour la tranquillité publique, les vacances dans les centres de loisirs et sur les pistes de ski, l'inauguration de la médiathèque Annie-ERNAUX, le 19 mars, jeunes citoyens, le retour du Cabaret, le soutien de la Ville à l'Ukraine, ...

UNE VOIRIE POUR TOUS LES USAGERS

La Ville continue de s'adapter aux nouvelles exigences en matière de sécurité et d'environnement : le plan de circulation change et la ville étend les zones 30 !

CIRCULATION

10



DANS LA VILLE...

- Le Conseil des jeunes réunit sa deuxième séance plénière pour faire le bilan de ses premières actions.
- La Ville reçoit ses jeunes citoyens pour leur remettre leur carte d'électeur.

VIE LOCALE

12



FINANCES UN BUDGET HISTORIQUE POUR LA VILLE

Plus de 11 millions d'euros d'investissement, soutien aux associations, réhabilitation de l'école Quatremaire, projet piscine, jeunesse, ... un budget inédit.

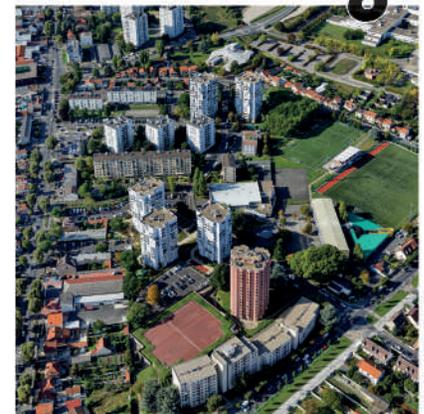
6



AMÉNAGEMENT SANTÉ, ÉCOLE, PISCINE... LA VILLE POURSUIT SA MUE

La ville continue sa métamorphose et d'offrir de nouveaux services. Tour d'horizon...

8



DOUCEMENT VERS L'ÉTÉ

Les événements municipaux reprennent peu à peu leur place avec le Forum de l'alternance et des jobs d'été, les commémorations relatives à la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale, celle concernant la mémoire de l'abolition de l'esclavage, avec le CICA également qui retrouve ses Galas des Danses, la lutte contre les discriminations avec le Printemps de l'Égalité au centre Clara-Zetkin, et aussi le Banquet des Seniors exceptionnellement organisé en juin ...

AGENDA

14



PRATIQUE

15





ACCÉDER  
À LA  
PHOTOTHÈQUE  
SUR LE SITE  
DE LA VILLE



## VIVRE ENSEMBLE

**Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation réuni en séance plénière** À Villetaneuse, le CLSPDR ce sont 34 fiches actions qui recensent toutes les interventions partenariales (Police, Justice, Santé, Ville, Département, État...) nécessaires ou souhaitables pour assurer la tranquillité publique, l'accès aux droits, la prévention de la délinquance et également le soutien à la parentalité. Pour cette plénière, plusieurs fiches-action sont venues s'ajouter, et notamment l'ouverture en 2021 de la Maison Commune Espace Numérique (MCEN) et, bientôt, la mise en place d'une police municipale (© Virgile PARIS)



## CONSEIL DES JEUNES

**Deuxième séance plénière du Conseil des jeunes** Cette séance fut l'occasion de faire un premier bilan des actions réalisées notamment au cours de la Foire Solidaire et durant l'inauguration de la médiathèque Annie Ernaux, et de réfléchir aux nouvelles possibilités de s'impliquer sur de nouveaux événements (voir page 12). (© Virgile PARIS)

## CENTRES DE LOISIRS



### Du sport, des trésors et des sourires !

Durant les vacances d'hiver, les animateurs des centres de loisirs ont rivalisé d'imagination pour proposer aux enfants et aux adolescents des activités variées. De la tonicité et de la mixité avec des rencontres de foot filles/garçons et, chez les plus jeunes, notamment au centre de loisirs Anne-Frank, une chasse aux trésors gourmande était organisée. Sans oublier les olympiades du sourire du côté du centre Robinson. (© Herizo CHENG)



## EN PISTE !

### Séjours au ski pour l'enfance et la jeunesse

Cet hiver, une quarantaine d'enfants et d'adolescents des centres de loisirs a pu découvrir l'ambiance des cimes à la Giétaz et à Saint-Jeoire (Savoie et Haute-Savoie) avec de la randonnée, du ski, et bien-sûr... des batailles de boules de neige. (© UCPA)



## EN ATTENDANT LA MÉDIATHÈQUE...

**Ateliers créatifs et lectures pour enfants** Après-midi festif pour la pré-ouverture de la Médiathèque Annie-Ernaux. Les Villetaneusiens ont pu participer à des activités qu'ils pourront retrouver dans ce lieu culturel, entre sessions de lectures pour les enfants et ateliers créatifs et artistiques. L'artiste Chloé WARY était également présente pour faire participer les Villetaneusiens à une fresque collaborative qui a été exposée à l'ouverture de la Médiathèque le mardi 8 mars. (© H. CHENG)



### LA CULTURE DU VELIN AUX PIXELS

**La médiathèque Annie ERNAUX inaugurée** Attendu depuis longtemps, l'équipement culturel a été inauguré au soir du 8 mars devant un public venu très nombreux et, le plus souvent en famille. Dès l'ouverture des portes, les enfants ont précédé leurs parents et ont investi l'espace comme si le lieu leur était familier. Après les discours inauguraux du Maire, Dieunor EXCELLENT, du Président de Plaine Commune Mathieu HANOTIN et celui du Président du Conseil départemental, Stéphane TROUSSEL, Annie ERNAUX, à son tour, a rappelé combien les livres ont changé sa vie et a dit son émotion de voir cet équipement hybride consacré à la connaissance et à la culture porter son nom. (© Erwann QUÉRÉ)



### GOURMANDISES

**La cuisine de la médiathèque inaugurée !** Petit(e)s et grand(e)s ont investi la grande cuisine de la médiathèque Annie-Ernaux pour le premier atelier gourmand. Au programme des biscuits dessinés à l'emporte-pièce et colorés aux vermicelles arc-en-ciel ! Chacun a pu repartir avec ses gourmandises. (© Erwann QUÉRÉ)



### 8 MARS

**Journée internationale des droits des femmes**  
Comme le rappelait Noëlle GIBON dans notre précédente édition, « La lutte pour atteindre l'égalité femmes-hommes est un long chemin semé d'embûches et qui est loin d'être atteint. » Il s'agit donc de faire en sorte que cette journée n'ait plus de raison d'être, que sa disparition ne soit pas une utopie mais un futur ! En attendant, tant que les inégalités demeureront, la Ville continuera de rendre hommage aux femmes... (© Herizo CHENG)



### 19 MARS

**La fin des combats en Algérie** Samedi 19 mars, Villetaneuse a commémoré le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et les accords d'Evian, signés au terme d'une guerre de décolonisation de plus de sept années - et 130 ans d'occupation - que l'Etat français nommait pudiquement « les événements ». (© Christophe BARETTE)



### SOLIDARITÉ

**Soutien à l'Ukraine et à tous les peuples en guerre**  
La Ville a tenu à affirmer sa solidarité avec le peuple ukrainien. Pour cela, elle a appelé à un rassemblement de soutien le lundi 7 mars 2022 sur le parvis de l'Hôtel de Ville, et a organisé une collecte de solidarité de produits de première nécessité dans les jours qui ont suivi. Elle dénonce par ailleurs l'insupportable filtrage raciste que subissent plusieurs civils aux frontières de l'Union Européenne et souhaite un accueil inconditionnel de tous les réfugiés de guerre. (© Virgile PARIS)



### MUSIQUES & VOIX

**Retour du Cabaret !** Le 18 mars, le Cabaret du CICA revenait dans la grande salle du centre socioculturel Clara Zetkin après 2 ans d'absence. Cuivres des Démos, musique électrique, cordes, voix et même danseuses hip-hop se sont produits devant une centaine de personnes. Retour réussi et talents tous azimuts ! (© E. QUÉRÉ)



### CITOYENNETÉ

**Voter est un acte citoyen**, alors pour accompagner les jeunes électeurs dans cette première démarche pas tout à fait comme les autres, la Ville propose une cérémonie de citoyenneté (voir page 12). Une occasion privilégiée de rencontrer les élus de Villetaneuse et d'échanger sur l'engagement citoyen. (© Erwann QUÉRÉ)



### SANTÉ

« Mars Bleu » Le 25 mars, le Point Accueil Prévention Santé organisait un événement consacré à la prévention du cancer colorectal dans le cadre d'opération de prévention « Mars Bleu ». À travers une partie de Bingo, les participants ont été sensibilisés à propos du cancer colorectal, ainsi que d'autres formes de cancers. Un après-midi ludique et pédagogique où les plus chanceux ont pu repartir avec un panier-repas offert par la Ville. (© Herizo CHENG)

# 38 174 235 €

## UN BUDGET HISTORIQUE POUR CHANGER LA VILLE

### BUDGET PRIMITIF 2022

ADOPTÉ PAR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
LE 28 MARS 2022.

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Subventions
- Autofinancement
- Emprunts



### LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR 2022

- Démolition de la piscine.
- Rénovation complète du terrain d'honneur synthétique du stade Dian.
  - Rénovation des verrières, toit-terrasse et cours de l'école Jules-Verne.
  - Réfection complète des cours de l'école Anne-Frank.
- Installation de rideaux occultants dans toutes les écoles
  - Mise en œuvre du socle numérique dans les écoles élémentaires.
  - Modernisation de l'accueil et sécurisation de l'Hôtel de ville.
  - Amélioration de l'accessibilité et du confort thermique des bâtiments communaux.
- Renouvellement du parc informatique et mise en place des évolutions technologiques.
- Rénovation et amélioration des Maisons Communes et des Locaux Communs Résidentiels (LCR).



MUTUALISATION VILLE ←

VOIRIE ESPACES VERTS  
LECTURE PUBLIQUE

Après une année de transition, Villetaneuse adopte pour 2022 un budget inédit et ambitieux, avec plus de 11 millions d'euros en investissement mais aussi de nombreuses actions nouvelles financées en fonctionnement. Un budget qui marque une nouvelle donne pour la ville autour de grands axes : du futur projet acté de la rénovation urbaine des quartiers Saint-Leu et Langevin à la réhabilitation et l'extension de l'école Quatremaire en passant par la démolition puis la reconstruction de l'ancienne piscine, Villetaneuse se transforme. À destination des CM1/CM2 sera mis en place un accueil périscolaire du soir et, pour les plus grands, une bourse au permis de conduire dans le cadre de « projets jeunes ». Les associations bénéficieront cette année de plus de 450 000 euros de subventions, ceci afin, non seulement de maintenir notre tissu associatif mais aussi d'encourager l'engagement citoyen collectif. Le volet sportif n'est pas en reste avec près de 75000 € accordés aux associations, dont une subvention exceptionnelle pour soutenir Ludovic OUCENI, athlète olympique villetaneusien. Côté structure, le terrain du stade Dian sera entièrement rénové. Retrouvez ci-dessous en détail un panorama complet du budget 2022 de Villetaneuse.

## «NOUS AVONS L'AMBITION DE TRANSFORMER LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS À VILLETANEUSE»



HASSANATOU BAH,  
 ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE BÂTI

« Nous avons l'ambition, avec le vote de ce budget historique, de transformer la Ville, avec des projets majeurs, comme la Maison de santé ou la piscine, mais aussi la rénovation et l'extension de l'école Quatremaire, pour en faire des équipements modernes et adaptés à notre temps. Mais les équipements actuels ne sont pas en reste : nous investissons massivement dans les écoles, dans les gymnases, dans les stades, pour offrir à la population un service public de haut niveau. Nous allons également repenser la maintenance des bâtiments, afin d'améliorer leur durabilité. L'objectif est, sur l'ensemble du mandat, de réellement transformer la ville et ses équipements, avec une ambition à la hauteur de l'exigence légitime des Villetaneusiennes et des Villetaneusiens. »

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Taxe d'habitation
- Taxe foncière
- Recettes des services
- Dotations

> 0% D'AUGMENTATION des impôts locaux

## NOUVELLES ACTIONS POUR 2022



- Nouvelles activités pour la mise en œuvre de l'accueil périscolaire du soir pour les CM1 / CM2.
- Distribution de goûters aux élèves de l'étude.
- Création d'une aide au permis de conduire dans le cadre des projets jeunes.
- Augmentation de la contribution au SIRESCO pour financer les évolutions rendues nécessaires par l'application progressive des mesures de la loi EGALIM.
- Augmentation du budget des Services Techniques de 3% pour financer une maintenance préventive des équipements municipaux.
- Augmentation de la rémunération de tous les agents municipaux via le régime indemnitaire.



AGGLOMÉRATION

GESTION DES DÉCHETS  
 PARC INFORMATIQUE

# PROJETS VILLETANEUSE PO



*Sud de la ville, piscine, école Quatremaire, le dernier Conseil municipal du 28 mars, a acté trois transformations majeures. La ville continue sa métamorphose et d'offrir de nouveaux services comme avec la création future d'une Maison de Santé. Tour d'horizon...*

*Ci-dessus, le sud de Villetaneuse, qui concentre une bonne partie des projets urbains à venir, et en particulier, la réhabilitation/extension de l'école Jacqueline-Quatremaire et l'implantation de la Maison de Santé. © P. GUIGNARD*

**A**u sud de la ville, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) concerne 4 600 résidents des quartiers de Saint-Leu et de Langevin. La convention ANRU, portant sur 100 millions d'euros, est à la signature et acte l'engagement

de la Ville, de Plaine Commune, de la Région, de l'ANRU et des bailleurs pour modifier profondément l'espace urbain du sud de la ville. Cela se fera à travers la création de nouveaux espaces publics, la réhabilitation du patrimoine et la création de nouveaux logements, ou bien encore de nouveaux équipements publics. Un

# URBAINS POUR SUITE SA MUE

«projet ambitieux » comme l'a souligné Dieunor EXCELLENT, le Maire devant le Conseil municipal, le 28 mars dernier. Un renouvellement urbain qui peut inquiéter, surtout en cas de relogement. Pour y répondre, une permanence se tient tous les mercredis, à la Maison Commune - Espace Numérique (MCEN). Dans les prochaines semaines, une Maison Commune des Projets va ouvrir dans les locaux de l'ancienne médiathèque Max-Pol-Fouchet. Les échanges seront ainsi prolongés avec les habitants.

## Démolir pour reconstruire au plus vite la piscine

Plus au nord, depuis la fermeture de l'ancien centre nautique en 2015, les Villetaneusiens sont contraints d'aller nager dans d'autres villes depuis presque 7 ans. Le dernier Conseil municipal a acté la signature de la convention de mandat pour la démolition du centre nautique et engage ainsi le projet de reconstruction de la nouvelle piscine (voir ci-contre, les précisions de Natacha MARTINIS, Adjointe au Maire, déléguée à l'éducation et au sport).

Le troisième et dernier point majeur voté lors du dernier Conseil municipal concerne l'éducation. Les élu-e-s ont acté la désignation du cabinet d'architecte pour la réhabilitation et l'extension de l'école Jacqueline Quatremaire. Le cabinet « Atelier 2A+ » assurera la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation complète du bâtiment et la création de 5 classes supplémentaires.

## Prochainement, l'implantation d'une Maison de Santé...

Avec 55 médecins généralistes pour 100 000 habitants (contre 72 pour l'Île de France), la Seine-Saint-Denis n'est pas loin d'être le premier désert médical français ! À Villetaneuse, la municipalité veut lutter contre cette réalité. Un des objectifs est donc d'attirer et de maintenir les médecins généralistes ou spécialistes

sur notre ville. Cette nouvelle Maison de Santé est un levier d'amélioration évident dans l'accessibilité aux soins. Elle contribuera à résoudre l'enclavement de notre territoire. La Maison de Santé présentera un espace fonctionnel de plus de 630 m2 et sera constituée d'un double pôle médical et paramédical, ainsi que d'une permanence de PMI et des services de prévention du PAPS.

Elle devrait accueillir cinq médecins ainsi que deux professionnels paramédicaux comme des kinésithérapeutes ou des sages-femmes, qui disposeront d'un espace de 65 m2 afin que les patients puissent exercer de la gymnastique médicale. La venue d'un orthophoniste est également envisagée. Deux autres cabinets médicaux sont par ailleurs prévus pour le pôle prévention. Les professionnels de santé exerçant dans ce type de structure élaborent un projet de santé, attestant de leur exercice coordonné. Les Maisons de Santé concluent avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens. L'idée est de créer un espace dédié à la coordination des soins au plus près de la population grâce au partage des compétences. Une facilité accrue pour les futurs patients Villetaneusiens.

## ... sur un terrain de 2 450 m2

L'Université est un partenaire essentiel, puisque le terrain sur lequel sera installée cette structure dépend du Rectorat. L'espace de soins servira également aux étudiants et personnels de cette importante structure. Concernant le stationnement, trois places pour les personnes à mobilité réduite et une place pour les ambulanciers sont prévues, et bien sûr 25 pour les usagers. Le coût de l'opération est estimé à 3,4 millions d'euros. « En 2022, écrivons la ville », plus qu'un vœu de début d'année : la réalité des projets qui avancent. ■

Christophe BARETTE

**«IL EST TEMPS D'OFFRIR AUX VILLETANEUSIENS LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES QU'ILS MÉRITENT»**



**NATACHA MARTINIS, ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À L'ÉDUCATION, AU SPORT ET AUX J.O.P. PARIS 2024**

*«Concernant notre centre nautique : c'est le genre d'équipement phare dans la vie d'une ville ; la piscine peut également être un lieu de loisirs, de détente, de socialisation, de compétition...Les prochains mois vont être décisifs dans le choix du futur équipement et nous travaillons beaucoup sur cette phase de projet, car nous voulons vraiment offrir un équipement moderne, écologique et surtout adapté à l'usage que nous souhaitons lui donner, justement, en fonction des attentes des habitants et de la réalité de l'offre sportive souhaitée à Villetaneuse. Pour l'école Jacqueline-Quatremaire, nous engageons la même démarche qualitative : il est temps de se projeter et d'offrir aux Villetaneusiens les équipements et services qu'ils méritent.»*

**Interview complète à retrouver sur le site de la Ville >>**



# UNE VOIRIE POUR TOUS

Villetaneuse va modifier son plan de circulation et étendre la limitation à 30 km/h. La municipalité aménage la chaussée pour un partage plus équilibré entre tous les usagers, en donnant ainsi une place aux modes alternatifs à la voiture, et en sécurisant le quotidien des écoliers et des familles. Ces aménagements devraient débuter en septembre et se terminer en fin d'année pour repenser l'espace public, pour plus de sécurité, de confort d'usage, et de lien social.

## La rue Édouard-Vaillant bientôt en sens unique

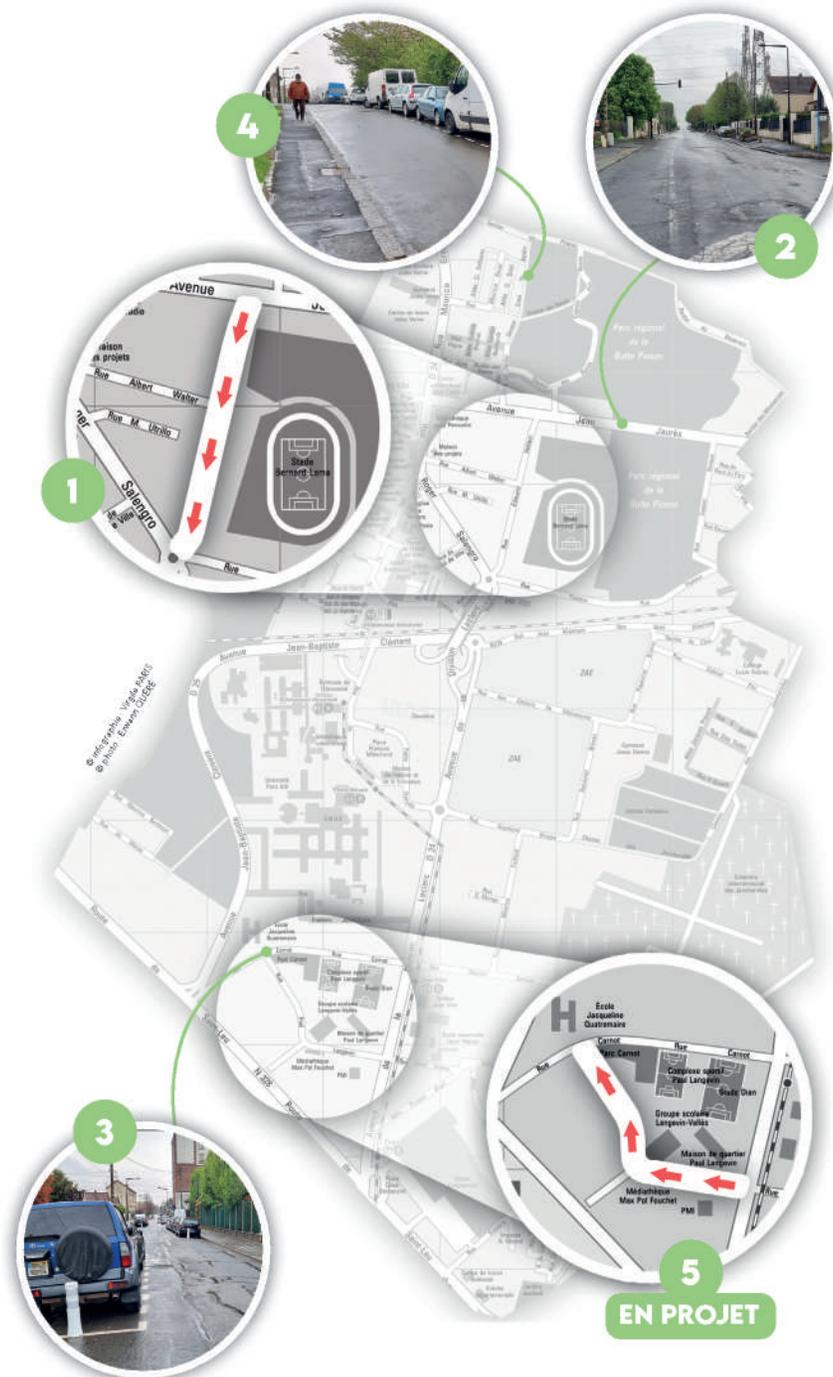
1 Rue Édouard-Vaillant, la Ville a demandé au Conseil Départemental une mise à sens unique, depuis la rue Jean-Jaurès vers le giratoire de la rue Etienne-Fajon avec l'implantation d'une piste cyclable, pour favoriser la mobilité douce. Les discussions se poursuivent avec le Département, l'objectif est d'aboutir cette année à requalifier la chaussée. Des dispositifs de ralentissement des véhicules seront également implantés. Rue Jean-Jaurès, entre l'angle de la rue Edouard-Vaillant et l'ex RN1 à Pierrefitte-sur-Seine, 2 un dispositif innovant, la chaussée à voie centrale banalisée (CVCB), sera mis en place pour une période d'expérimentation d'un an qui vise à garantir un cheminement cyclable sécurisé et continu depuis la rue Edouard-Vaillant, avec également des dispositifs de ralentissement. Une réunion publique sera organisée à ce sujet.

Le stationnement 3 rue Carnot a été réorganisé au mois de mars, pour apaiser la circulation en limitant la vitesse, ce qui a également permis d'ajouter 11 places. La même démarche a été mise en œuvre au 4 sentier sous le Jardin.

Enfin, la municipalité souhaite porter une réflexion sur la mise à sens unique de la rue 5 Paul-Langevin, le changement de sens de la rue Albert-Walter, et la mise en place de dépose-minutes devant les établissements scolaires. Par ailleurs, toutes les voiries du secteur NPNRU seront entièrement requalifiées.

## La ville passe progressivement à 30 km/h

Automobilistes, cyclistes ou piétons, les rencontres peuvent être parfois brutales.



# TOUS LES USAGERS



Un des outils fréquemment utilisé dans l'aménagement des zones limitées à 30 km/h, le ralentisseur en béton, également appelé «cousin lyonnais», ici photographié dans la rue Édouard-Vaillant. (© Erwann QUÉRE)

signalisations pourraient être également peintes sur la chaussée signalant là aussi la présence d'enfants. Enfin des ralentisseurs en béton (cousins berlinois) pourraient être généralisés sur la chaussée afin de faire ralentir les automobilistes.

## Un radar route de Saint-Leu

Le Préfet, sur propositions de la Direction Départementale des Territoires (DDT) et de l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI), a programmé l'installation prochaine d'un radar sur la route de Saint-Leu. Le but, là aussi, est de faire diminuer le nombre d'accidents et la vitesse. ■ C. BARETTE

Les zones limitées à 30 km/h permettent justement d'améliorer la sécurité routière ou de réduire les nuisances. Un panneau «zone 30» signalera ce nouveau secteur et des panneaux à l'intérieur viendront rappeler la réglementation à observer. L'idée est d'apaiser la circulation sur l'ensemble de la ville. La zone 30 permet également aux cyclistes d'avoir des contresens cyclables. Des panneaux matérialiseront cette possibilité ainsi que des bandes et des schémas au sol.

## Sécurisation aux abords des écoles

Là aussi, la Municipalité souhaite pacifier les espaces. En octobre 2021, de grands crayons signalant aux automobilistes la présence d'enfants ont été installés aux abords de l'école Jules-Verne. La commune a engagé une réflexion afin d'installer en nombre ce type de dispositif pédagogique dans le paysage urbain. Des

## L'ÉLECTROMOBILITÉ... ÇA VOUS PARLE ?

Depuis quelques mois, vous avez peut-être remarqué l'apparition de bornes particulières sur l'espace public. À deux endroits, rue Etienne-Fajon, en face du supermarché Aldi, et sur la Division-Leclerc, aux abords du rond-point de la cité Salvador-Allende, deux fois quatre bornes Metropolis de modèle «Citadines» sont maintenant disponibles pour recharger votre véhicule électrique avec une puissance de charge proposée de 22kW. Pour ce qui est de la tarification, elle se calcule au kWh, donc en fonction de la quantité d'énergie qui sera récupérée par le véhicule. Mais également avec un prix qui varie en fonction de la puissance de charge : le kWh est plus cher sur une borne qui délivre 150 kW que sur une borne qui en délivre 22 kW. Par ailleurs, pour éviter notamment les voitures ventouses, le tarif devient prohibitif pour les véhicules qui resteraient branchés alors que leur charge est terminée. Par ailleurs, si les places dédiées aux véhicules électriques sont abusivement occupées, les risques encourus sont, au mieux, une amende de 35 euros et/ou, au pire, un enlèvement du véhicule pour la fourrière et 200 € pour pouvoir le récupérer. Plus d'informations sur le site de Metropolis qui détaille précisément le dispositif : <https://www.metropolis-recharge.fr/#bornes> ■



## MALEK AÏT ARKOUB

ADJOINT AU MAIRE, DÉLÉGUÉ À L'EMPLOI,  
À LA SÉCURITÉ ET À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE



«Nous avons d'ores et déjà entrepris des aménagements de voiries nécessaires afin de favoriser une circulation plus sécurisée. Tous ces dispositifs et aménagements ont pour objectif de contribuer à apaiser la vitesse, fluidifier la circulation, favoriser les transports « doux », lutter contre la pollution et réduire les nuisances sonores. De plus, afin de contribuer à l'émergence d'une culture de la sécurité routière, nous allons mener, en partenariat avec l'association de prévention routière ainsi que l'Éducation Nationale, une campagne de sensibilisation sur les dangers de la route. Plus que jamais, la Municipalité se tient à vos côtés et agit au quotidien au service de la sécurité de ses habitants.»



<< Interview complète à retrouver sur le site de la Ville

## CONSEIL DES JEUNES : COMME LES GRANDS, ILS AVANCENT...

**S**éance plénière, participation à l'inauguration de la médiathèque ou journée nationale des mémoires de l'esclavage... le Conseil des Jeunes de Villeteuse multiplie ses actions.

Le 17 février s'est tenue la deuxième séance plénière du CDJV, animée par Fayçal BOUGRIA, adjoint au Maire délégué à la jeunesse et en présence de Kenza DUBOIS, chargée de mission Démocratie locale. La séance a démarré avec une intervention de Juliette BOMPOINT, Directrice de PériFéeries 2028, pour présenter la démarche « Ambassade des enfants » dans le cadre de la candidature de Saint-Denis pour devenir capitale européenne de la culture. Trois jeunes élues villeteuses ont par la suite siégé à l'Ambassade des enfants.

Pendant cette deuxième séance plénière, l'assemblée a fait le bilan, sous forme de discussions, de la première action du Conseil des Jeunes lors de la Foire Solidaire en décembre dernier. Ils ont pu échanger sur leur participation à l'événement, sur le temps de préparation de l'animation et sur les points à améliorer pour les prochains événements. Les jeunes ont relevé que leur action pouvait manquer de structuration mais, pour autant et pour l'instant, ils souhaitent continuer d'évoluer en autonomie sans qu'une aide extérieure ne leur soit apportée. Par contre ils aimeraient



© Ville de PARIS

pouvoir disposer de davantage de temps de préparation lors de leur prochaine action.

Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, les jeunes élu-e-s ont participé à l'inauguration de la médiathèque Annie Ernaux. Présents le soir même et pendant le week-end festif qui a suivi, ils ont échangé avec Chloé WARY et Théo LEROYER, artistes en résidence, et pris contact avec l'équipe des médiathèques.

Ce mois-ci, en avril, le CDJV va mettre en place des commissions thématiques qui se

dérouleront une fois par semaine. Elles seront l'occasion de rentrer plus précisément dans les sujets et d'organiser de futures actions. Les thématiques abordées seront multiples: environnement et cadre de vie; culture; sport, santé, citoyenneté, égalité, et lutte contre les discriminations.

Enfin, le CDJV sera mobilisé pour la cérémonie de commémoration de la victoire des alliés du 8 mai 1945, ainsi que pour le Printemps de l'Égalité le 21 mai. Actifs, les jeunes élus non ? ■

**Kenza DUBOIS / Christophe BARETTE**

## CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ : INVITER LA JEUNESSE AUX URNES

« Voter, c'est écrire l'Histoire », ce sont par ces mots empruntés au résistant breton Alex LE GALL que Dieuonor EXCELLENT, le Maire, a ouvert la cérémonie de la citoyenneté à 18 jours d'un scrutin majeur pour la démocratie française : l'élection présidentielle. Des mots pour dire que le citoyen, par son vote, a la capacité de changer le destin d'un pays, a le pouvoir de choisir les valeurs qu'il veut défendre, peut changer significativement sa condition et a fortiori celle



© Erwann QUÉRÉ

du monde. Des mots pour dire aussi, que le vote a été acquis de haute lutte et qu'il convient de ne pas dénigrer ce devoir vital pour la démocratie. Des mots enfin,

prononcés devant une trentaine de jeunes Villeteuses ayant atteint leur majorité. Chacun a ensuite reçu le livret citoyen comportant leur carte d'électeur et

rappelant les droits et les devoirs du citoyen, les trois principes républicains de la Liberté, de l'Égalité, et de la Fraternité.

Cette année, la Ville a souhaité enrichir ce livret en l'accompagnant du manifeste de Stéphane HESSEL, un autre résistant, qui, dans « Indignez-vous ! » s'adresse en partie à la jeunesse et l'exhorte à s'engager, à s'impliquer, à résister, à dénoncer les injustices et les inégalités.

Après la cérémonie, autour d'une collation, c'était également

l'occasion pour nos jeunes citoyens de rencontrer les élus de Villeteuse et d'échanger avec eux sur l'engagement citoyen. ■ **Erwann QUÉRÉ**

## RÉSULTATS DU PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES BUREAU PAR BUREAU

Candidats classés par ordre de leur inscription au scrutin.

Présidentielle 2022 Dimanche 10 avril 2022 Premier tour		Hôtel de ville		École Jules-Verne		École Henri-Wallon		École Jules-Vallès		Gymnase Paul- Langevin		École Jean-Baptiste -Clément		VILLETANEUSE	
<b>Inscrits</b>		<b>1 030</b>		<b>1 118</b>		<b>767</b>		<b>973</b>		<b>940</b>		<b>1175</b>		<b>6 003</b>	
<b>Votants</b>	<b>692</b>	67,18%	<b>731</b>	65,38%	<b>534</b>	69,62%	<b>651</b>	66,90%	<b>631</b>	67,12%	<b>770</b>	65,53%	<b>4 009</b>	66,78%	
<b>Abstention</b>	<b>338</b>	32,81%	<b>387</b>	34,61%	<b>233</b>	30,37%	<b>322</b>	33,09%	<b>309</b>	32,87%	<b>405</b>	34,46%	<b>1 994</b>	33,23%	
<b>Blancs</b>	<b>9</b>	1,30%	<b>11</b>	1,50%	<b>11</b>	2,05	<b>12</b>	1,84	<b>6</b>	0,96%	<b>10</b>	1,29%	<b>59</b>	1,47%	
<b>Nuls</b>	<b>11</b>	1,58%	<b>11</b>	1,50%	<b>7</b>	1,33	<b>4</b>	0,61	<b>5</b>	0,79%	<b>8</b>	1,03%	<b>46</b>	1,14%	
<b>Exprimés</b>	<b>672</b>	97,10%	<b>709</b>	96,99%	<b>516</b>	96,62	<b>635</b>	97,54	<b>620</b>	98,25%	<b>752</b>	97,66%	<b>3 904</b>	97,38%	
<b>1</b>	Nathalie ARTHAUD	<b>3</b>	0,44%	<b>1</b>	0,14%	<b>2</b>	0,38%	<b>3</b>	0,47%	<b>5</b>	0,83%	<b>2</b>	0,26%	<b>16</b>	0,40%
<b>2</b>	Fabien ROUSSEL	<b>15</b>	2,23%	<b>9</b>	1,26%	<b>25</b>	4,84%	<b>14</b>	2,20%	<b>8</b>	1,29%	<b>5</b>	0,66%	<b>76</b>	1,94%
<b>3</b>	Emmanuel MACRON	<b>120</b>	17,85%	<b>129</b>	18,19%	<b>89</b>	17,24%	<b>105</b>	16,53%	<b>97</b>	15,64%	<b>83</b>	11,03%	<b>623</b>	15,95%
<b>4</b>	Jean LASSALLE	<b>2</b>	0,29%	<b>5</b>	0,70%	<b>4</b>	0,77%	<b>4</b>	0,62%	<b>8</b>	1,29%	<b>5</b>	0,66%	<b>28</b>	0,71%
<b>5</b>	Marine LE PEN	<b>89</b>	13,24%	<b>34</b>	4,79%	<b>83</b>	16,08%	<b>49</b>	7,71%	<b>40</b>	6,45%	<b>43</b>	5,71%	<b>338</b>	8,65%
<b>6</b>	Éric ZEMMOUR	<b>28</b>	4,16%	<b>20</b>	2,82%	<b>23</b>	4,44%	<b>10</b>	1,57%	<b>14</b>	2,25%	<b>16</b>	2,12%	<b>111</b>	2,84%
<b>7</b>	Jean-Luc MÉLENCHON	<b>375</b>	55,80%	<b>490</b>	69,11%	<b>263</b>	50,96%	<b>432</b>	68,03%	<b>424</b>	68,38%	<b>570</b>	75,79%	<b>2 554</b>	65,42%
<b>8</b>	Anne HIDALGO	<b>6</b>	0,89%	<b>0</b>	0%	<b>2</b>	0,38%	<b>3</b>	0,47%	<b>3</b>	0,48%	<b>0</b>	0%	<b>14</b>	0,35%
<b>9</b>	Yannick JADOT	<b>10</b>	1,48%	<b>5</b>	0,70%	<b>3</b>	0,58%	<b>1</b>	0,15%	<b>4</b>	0,64%	<b>5</b>	0,66%	<b>28</b>	0,71%
<b>10</b>	Valérie PÉCRESSE	<b>11</b>	1,63%	<b>12</b>	1,69%	<b>13</b>	2,51%	<b>11</b>	1,73%	<b>10</b>	1,61%	<b>9</b>	1,19%	<b>66</b>	1,69%
<b>11</b>	Philippe POUTOU	<b>12</b>	1,78%	<b>1</b>	0,14%	<b>4</b>	0,77%	<b>0</b>	0%	<b>1</b>	0,16%	<b>6</b>	0,79%	<b>24</b>	0,61%
<b>12</b>	Nicolas DUPONT -AIGNAN	<b>1</b>	0,14%	<b>3</b>	0,42%	<b>5</b>	0,96%	<b>3</b>	0,47%	<b>6</b>	0,96%	<b>8</b>	1,06%	<b>26</b>	0,66%

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%

### EXPRESSION DES GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

#### VILLETANEUSE AUTREMENT

Malgré la forte mobilisation à Villetaneuse où la candidature de Jean-Luc Mélenchon atteint 65,39% et dépasse les 50% sur l'intégralité des bureaux de vote, force est de constater que la gauche, comme il y a cinq ans, comme il y a vingt ans, est écartée du second tour faute d'avoir pu s'unir.

Le choix présenté aux citoyens est malheureusement clair. Nous sommes lucides sur ce que donnerait un second quinquennat d'Emmanuel Macron pour la France, pour Villetaneuse et pour ses habitants. Toutefois, le danger absolu que représente l'extrême droite de Marine Le Pen nous oblige. Il nous oblige encore plus aujourd'hui qu'il y a cinq ans à l'heure où les enquêtes d'opinion montrent que le camp des réactionnaires et des racistes est aux portes du pouvoir.

Parce que nous assumons cette responsabilité, nous appelons les Villetaneusiens et les Villetaneusiennes à se rendre aux urnes le dimanche 24 avril pour exprimer massivement un vote de raison contre Marine Le Pen, la candidate de l'extrême-droite qui porte dans sa démarche la haine des villes comme la nôtre.

Le chemin pour faire passer nos idées passe par ce vote à contrecœur, empêchons Marine Le Pen d'accéder au pouvoir en avril pour mieux imposer un parlement et un gouvernement de gauche à Emmanuel Macron en juin.

**PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LE 23 MAI 2022**

#### VILLETANEUSE EN COMMUN, POUR UNE VILLE SOLIDAIRE, HUMAINE ET ÉCOLOGIQUE L'ANRU

Au dernier conseil municipal, la convention ANRU a été soumise au vote. Les grandes lignes du projet sont celles de l'équipe précédente en termes d'aménagements et d'équipements : maison de santé, salle de boxe, reconstruction écoles Langevin/Vallès, etc.

Principal point de désaccord : la démolition du 66 route de Saint-Leu. Alors candidat, le maire avait laissé croire aux habitants qu'il était contre sa démolition. Devenu Maire, il affirme n'avoir pas eu d'autre choix. Or il savait que Mme Juste, alors maire, avait fait une proposition alternative : construction avant démolition sur le même site de logements sociaux de manière dérogatoire pour accueillir les locataires dont les appartements allaient disparaître. Les locataires devaient être consultés avant toute décision.

Nous apprenons que les tours E et F du 110 Saint-Leu vont être converties en logement social et achetées par SEQENS, lui permettant au passage une belle opération financière, preuve que la dérogation était possible.

De qui se moque-t-on ?

Après être restée sans réponse, l'amicale des locataires a enfin été reçue par le maire. Nous attendons le compte-rendu...en toute transparence.

Blog : carinnejuste.fr

GECR

ACCÉDER À LA VIDEO DU  
DERNIER CONSEIL MUNICIPAL





#AVR.

## Forum de l'alternance et des jobs d'été

La période estivale est l'occasion pour les jeunes adultes de se frotter au « marché de l'emploi » pour la première fois. Ce forum vous donnera des pistes pour l'été, et des idées de formation pour le reste du temps !

> **Mercredi 20 avril 2022, de 13h30 à 18 heures.**  
Toutes les infos auprès du PIJ au 01 85 57 39 74



**FORUM**  
de l'alternance  
& des jobs d'été  
**MERCREDI**  
**20 AVRIL 2022**  
de 13h30 à 17h30  
Hôtel de ville  
de Villetaneuse  
[www.mairie-villetaneuse.fr](http://www.mairie-villetaneuse.fr)

## Journée du souvenir et hommage aux victimes et héros de la déportation

Il y a 75 ans, les déportés rescapés retrouvaient la liberté tandis qu'était révélée au monde l'horreur des crimes commis dans les camps de concentration. Les atrocités ont été telles que la communauté internationale dut trouver de nouveaux mots pour les dénommer et les punir : « crimes contre l'humanité ».

> **Rendez-vous devant l'Hôtel de ville samedi 23 avril 2022 à 10h45: départ en car pour la cérémonie au cimetière communal et pour fleurir les stèles commémoratives.**

## Deuxième tour des élections présidentielles

Rendez-vous dans votre bureau de vote jusqu'à 20 heures.  
> **Dimanche 24 avril 2022, de 8h à 20 heures.**  
Toutes les infos au 01 85 57 39 50

## Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945, les forces alliées de la Seconde Guerre mondiale obtiennent la capitulation de l'Allemagne nazie.  
> **Dimanche 8 mai 2022, à 10 h. Défilé aux flambeaux avec les élus du Conseil des Jeunes jusqu'au cimetière municipal.**

#MAI

## Journée nationale des mémoires de la traite de l'esclavage et de leurs abolitions

La France est le premier État et demeure le seul qui, à ce jour, ait déclaré la traite négrière et l'esclavage « crime contre l'humanité ». Elle est également le seul État à avoir décrété une journée nationale de commémoration.  
> **Mardi 10 mai 2022, à 18h30 sur la place des Partages.**

## Printemps de l'égalité au centre socioculturel Clara-Zetkin

Une occasion pour tous les Villetaneusiens de débattre, d'échanger ensemble et de découvrir toutes les actions menées par la ville cette année pour lutter contre toutes les formes de discriminations.  
> **Samedi 21 mai 2022 à 14h, au centre socioculturel Clara-Zetkin**



## Danse : week-end de gala !

Après 2 ans d'absence, les danseurs du CICA remontent sur les planches pour vous présenter leur gala des danses classique, hip-hop et modern'jazz.  
> **Samedi 21 mai 2022 à 20h30 et dimanche 22 mai 2022 à 15h au gymnase Jesse-Owens**  
Billetterie au service culturel  
01 85 57 39 80

#JUIN

## Premier et deuxième tour des élections législatives

Rendez-vous dans votre bureau de vote jusqu'à 20 heures.  
> **Dimanches 12 et 19 juin 2022, de 8h à 20 heures.**  
Toutes les infos au 01 85 57 39 50

## Les profs du CICA fêtent la musique !

À l'occasion de la Fête de la Musique, les professeurs du Centre d'Initiative Culturelle et Artistique vous donnent rendez-vous pour un bœuf inédit !  
> **Mardi 21 juin 2022, à 18h30 à la Médiathèque Annie-Ernaux.**  
Toutes les infos au 01 85 57 39 80

## Banquet des Séniors

Au menu : gourmandises, bonne humeur et joie de se retrouver !  
> **Mercredi 22 juin 2022 à 12 heures**  
au Gymnase Jesse-Owens.

Informations et inscriptions auprès du Pôle Séniors,  
5 rue du 19 mars 1962  
tél. 01 85 57 39 03



## LES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

### Depuis le 14 mars 2022

- Fin du port du masque en intérieur (sauf dans les transports collectifs).
- Fin du passe vaccinal (sauf dans les établissements de santé, les Ehpad et les établissements accueillant des personnes en situation de handicap).
- Fin du port du masque en classe dans les écoles, collèges et lycées.
- Fin du protocole en entreprise et de l'obligation du port du masque.

### Passé sanitaire

Depuis le 14 mars 2022, le « passe vaccinal » est suspendu jusqu'à nouvel ordre dans tous les endroits où il était exigé (bars et restaurants, lieux de loisirs et de culture, activités de restauration commerciales, foires et salons professionnels...).

Le « passe sanitaire » reste toutefois en vigueur dans les établissements de santé, les maisons de retraite, les établissements accueillant des personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations sur la Covid-19, rendez-vous sur le site [gouvernement.fr/info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus) ou contactez le **0 800 130 000** (appel gratuit, 24h sur 24 et 7 jours sur 7).

### Consignes sanitaires

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter

J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au COVID-19 : je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le **SAMU - Centre 15**.

### Et toujours un accompagnement vers la vaccination...

Si vous souhaitez vous faire vacciner, appelez le numéro dédié :

**01 85 57 39 95**



**CONTRE LA COVID  
PROTÉGEONS-NOUS !**

## PERMANENCES

### Vos élus à votre écoute

• Vous souhaitez vous entretenir avec Dieunor EXCELLENT, Maire de Villetaneuse ? Une permanence téléphonique est ouverte tous les jeudis de 17h à 19h, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat des élus au **01 85 57 39 10**

• Pour rencontrer les Adjointes ou les Conseillers Municipaux délégués contactez le secrétariat des élus au **01 85 57 39 10**.

• **Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse:**  
> Michel FOURCADE reçoit sur rendez-vous pris au **01 72 09 33 31** ou au **06 83 22 33 27**.  
> Florence LAROCHE reçoit sur rendez-vous pris au **01 43 93 90 26** ou sur **flaroche@seinesaintdenis.fr**.

• Stéphane PEU, Député de la circonscription, reçoit sur rendez-vous pris au **01 41 68 21 89** ou sur **rdv@Stephanep.eu.fr**

### Permanences en mairie

**Sur rendez-vous et dans le respect des consignes sanitaires :**

- **Avocat-conseil :** le 1<sup>er</sup> mardi du mois, de 18h à 19h.
- **Interprètes-écrivains publics :** le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique subsaharienne ; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

### Point Information Jeunesse

• Le PIJ accompagne les jeunes de 11 à 30 ans dans les domaines suivants : emploi, formation, métiers, orientation, santé, loisirs, projets... retrouvez son équipe à la médiathèque Annie-Ernaux. Infos au **01 85 57 39 74** ou **06 09 85 64 35**.

### Permanences au Centre Clara-Zetkin

• Des agents France Services proposent une permanence hebdomadaire tous les mardis de 13h30 à 17h30 pour vous aider dans vos démarches administratives et/ou besoins numériques. Infos au **01 85 57 39 06** ou au **01 85 57 39 85**.

### Maison Commune • Espace Numérique (MCEN)

Pour vos démarches administratives et recevoir des conseils d'ordre numérique.

**Le lundi, mardi, mercredi** de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. **Le jeudi** de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30. **Le vendredi** de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

• 110, route de Saint-Leu (anciennement BNP) Tél. **01 85 57 39 02**

### Caisse d'Allocations Familiales

Pour joindre la Caf, composez le **3230** ■

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- KHERFALLAH Yanis le 25/02
- BRUNO FAUSTIN Evaïden le 04/03
- MAPALAGAMA GANEWATTEGE Nethindu le 10/03

### MARIAGES

- TRAN Ouvaizdeen et AOUSSER Jihane le 25/02
- AFRAOUCENE Toufik etc BELGACEM Nouara le 05/03
- DIAKITE Dian et FATIMA Charfadine le 12/03
- RAHIL Kamilia et YAZID Tarik le 12/03

### DÈCÈS

- DERROU Dahbia veuve BENHADOUA, le 08/02
- AYOUB Mohammad, le 16/12/2021
- LE Monique veuve TRAN, le 27/01
- LELORRAIN David, le 25/01
- QUIGNON épouse GONTIER Monique, le 05/02
- SEGER Alain le 05/02
- GÉROLDI Daniel, le 08/02
- LUKONDO KUETU SUKINA François le 11/02
- PECQUERY Claude le 18/02
- DIBOBE MBENG Stephan le 18/02
- CATAN Blaise le 04/03
- D'AVO COELHO Victor le 04/03
- LAVILLAT Mireille le 05/03
- VALEY Georges le 01/03

## SANTÉ

### Point d'accueil prévention santé (PAPS)

15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville  
Tél. **01 85 57 39 95**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- **GYNÉCOLOGIE** Le docteur CHAHAL reçoit **SUR RENDEZ-VOUS** tous les mardis de 13h30 à 17h
- **VACCINATIONS (HORS COVID)** Une séance de vaccination le mardi de 17h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuites et ouvertes à tous.
- **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE** Ouvert à tous **SUR RENDEZ-VOUS**, le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
- **PERMANENCES CPAM** Pour l'heure et en raison de la crise sanitaire, ces permanences sont suspendues. Les usagers sont invités à utiliser la plateforme téléphonique du **3646**. ■

**POUR TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE**

cliquez sur le flashcode ci-contre ou saisissez l'adresse suivante dans votre navigateur: [monpharmacien-idf.fr](http://monpharmacien-idf.fr)

**RECOMMANDÉ**  
CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

**Agglo** → TEL. 0 800 074 904  
→ WEB [plainecommune.fr](http://plainecommune.fr)  
→ APP. [plainecommune](http://plainecommune)

plaine commune

**BIEN VU!**

**bienVU** Plaine Commune

**VOTRE NOUVELLE APPLI**  
POUR SIGNALER LES ANOMALIES SUR L'ESPACE PUBLIC

## HORAIRES

### Ouverture des services municipaux

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 8h30 à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale (Attention, pour certaines démarches il est nécessaire de prendre rendez-vous, renseignez-vous).

Pour toutes informations, contacter le **01 85 57 39 00**.

## NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX



### PROCHAIN NUMÉRO: MERCREDI 22 JUIN 2022

- DES IDÉES À SOUMETTRE ?
  - UNE ACTU À PROPOSER ?
  - UN PORTRAIT À RÉALISER ?
  - UN RENDEZ-VOUS À SIGNALER ?
- CONTACTEZ-NOUS: COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR**

# festival Saint-Denis

DU  
**31**  
MAI  
AU  
**3**  
JUILLET  
2022

**INFO/RÉSA :**  
**01 48 13 06 07**  
**FESTIVAL-SAINT-DENIS.COM**

Saint  
Denis

Saint-Denis  
de la Réunion

PIERRE  
FÉRIER

PIERRE FÉRIER  
2020

CENTRE DES  
MONUMENTS NATIONAUX

Région  
Ile-de-France

SECRET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

eM

LE DÉPARTEMENT  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

radiofrance

TROISCOULEURS

METROPOLE  
D'ÎLE-DE-FRANCE

la terrasse

fnac

LA CROIX

Le Parisien

Télérama

3 paris  
Ile-de-France

France  
musique